# Coordinateur pédagogique, sportif et animations des Piscines ...

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3318&id_origin=0

| | |
|---|---|
| **Limite de candidature** | 29-11-2026 |
| **Mise à jour** | 30-10-2026 |
| **Référence** | 11936 |
| **Service** | SPORTS |
| **Localisation** | Lyon 7ème |
| **Contrat** | Emploi permanent |
| **Expérience** | 2 à 5 ans |
| **Formation** | Niveau 6 - BAC+3/4 - Licence, Maîtrise, Master 1... |
| **Statut** | Fonctionnaire ou sur liste d'aptitude |
| **Fonction** | Responsable des activités physiques et sportives |
| **Date d'entrée** | 01/02/2027 |
| **Date de fin** | 29-11-2026 |
| **Filière** | Sportive, Administrative |
| **Catégorie** | A |
| **Cadre d'emploi** | A - Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, A - Attachés territoriaux |
| **Grade** | Attaché, Attaché principal, Conseiller des APS, Conseiller principal des APS |

## Contexte et définition du poste

La Direction des Sports, composée de 450 agents, est en charge de l'exploitation, de l'entretien et de la mise à disposition auprès des usagers des 340 sites sportifs répartis sur la Ville, de l'organisation d'animations et actions pédagogiques à caractère sportif et de l'appui au développement des clubs sportifs.
Au sein de cette direction, la subdivision Piscines et Patinoires, qui comprend 170 agents, assure la mise à disposition des 9 piscines et 2 patinoires municipales de la Ville auprès des usagers, dans les meilleures conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité.

Sous l'autorité du Responsable du service des Piscines et Patinoires :

- Vous assurez la coordination des actions liées à l'activité sportive, évènementielle, animation pour l'ensemble des établissements aquatiques. A ce titre, vous participez au travail partenarial et assurez le lien avec le milieu associatif et les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale (répartition des créneaux destinés aux associations, organisation des stages massés ..).

- Vous assurez la coordination des procédures de sauvetage, secourisme et de sécurité au bassin sur l'ensemble des équipements aquatiques (formation des MNS, mise en œuvre et réactualisation du POSS, organisation des mises en situation d'évacuation et de sauvetage, gestion du matériel de secours).

- Vous êtes en charge de la planification et de la coordination des activités pendant la saison estivale des piscines. En effet, vous assurez la préparation de cette dernière avec les différents responsables de site. Vous faites le lien avec le service des ressources humaines pour le suivi des recrutements des saisonniers. Vous pouvez être amené, durant la saison estivale, à prendre la responsabilité d'un site d'été si nécessaire.

- Vous avez en charge l'élaboration du plan de formation de la filière sportive (CAEPMNS, PSE, secourisme…).

- Vous avez en charge des missions transverses comme assurer le suivi des dotations de la filière sportive, assurer les recrutements des agents de la filière sportive, le suivi des cours particuliers et les demandes de cumuls d'activité.

## Profil recherché

Vous êtes titulaire du BPJEPS AAN ou du BEESAN.

Vous avez de solides connaissances en matière de règlementation POSS, sécurité ERP.

Vous connaissez le statut de la fonction publique territoriale, les procédures budgétaires et le code des marchés publics.

Vous maîtrisez la conduite de projets et le pilotage d'équipes.

Vous êtes force de proposition et avez le sens du travail en équipe.

---

## Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels.

Rémunération :
En fonction du statut et du grade entre 2631,52 euros mensuels bruts et 4873,90 euros mensuels bruts / prime, intéressement (60 euros bruts 457 euros bruts) et prime de fin d'année, calculées en fonction de la durée de présence dans l'année.

Vos avantages :
- Participation transports en commun ou velo'v à hauteur de 75%
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent

Pour aller + loin :
- Un accompagnement à la recherche de logement
- Comité des oeuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages…des avantages pour toute la famille !